

Objectifs

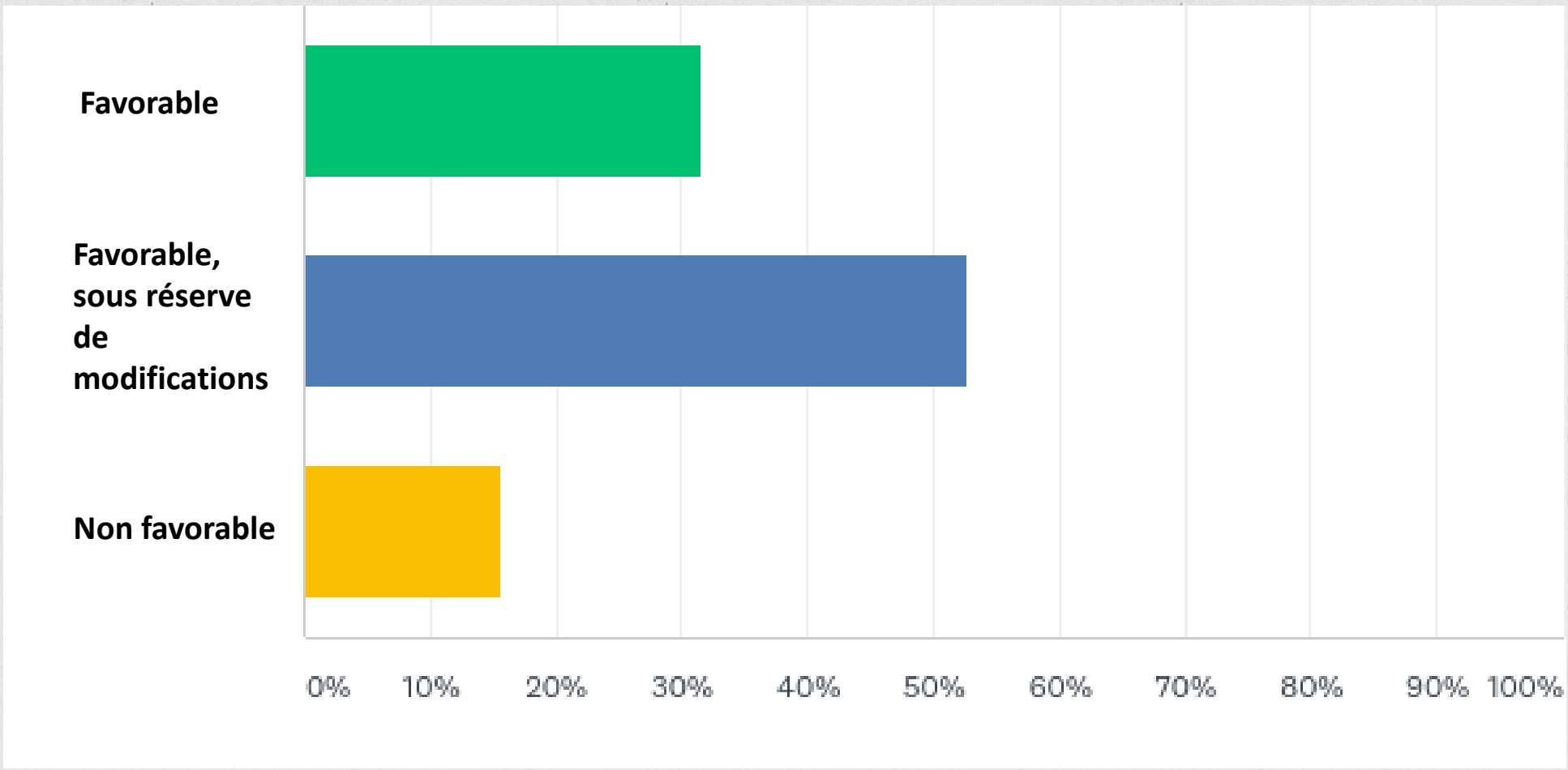
Réponses au sondage

Contexte

- Sondage ouvert le 24 avril, clos le 11 mai
- Les documents envoyés dans le cadre du sondage comprenaient trois présentations et deux podcasts sur les objectifs proposés et l'approche transformative
- Tous les groupes constitutifs, hormis le groupe Asie et Pacifique, ont répondu au sondage

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Votre groupe constitutif appuie-t-il les objectifs au niveau des pays proposés pour la prochaine stratégie du PME ?



Observations : **favorable**

Afrique 3

Afrique 1

Afrique 2

EEMECA

Organismes multilatéraux 3

LAC

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 5 : Nous aimerions que la mise en œuvre renforcée des PSE figure parmi les trois objectifs proposés. Au vu des conclusions de l'évaluation du PME, nous devrions envisager les PSE non plus comme un produit, mais comme une partie importante du cycle de mise en œuvre. Les PSE continueraient d'être essentiels à la gestion des financements du PME, mais leur rôle serait élargi dans un souci de coordination, de complémentarité, etc. Le lien entre le processus de planification et la mise en œuvre serait toutefois renforcé, au même titre que le rôle de soutien du PME à la mise en œuvre. Concernant l'objectif 3, nous aimerions inclure la dimension du « renforcement des capacités » comme suit : « Renforcer les capacités », adapter et apprendre pour promouvoir des résultats à grande échelle.

OSC 1 : Nous approuvons l'objectif 1. Concernant l'objectif 2, nous approuvons « Action et financements concertés », mais que signifie « appuyer des changements transformationnels » ? Quels changements transformationnels ? Ce point doit être élucidé. Concernant l'objectif 3, le texte manque de précision. Il utilise un jargon sans grande signification. Il serait plus facile de s'entendre sur ce point si la mission et la vision étaient convenues. Ces objectifs doivent faire référence à l'orientation fixée par la mission et la vision. Le libellé sur les « résultats » est quelque peu préoccupant, compte tenu de l'énoncé du projet de mission qui évoquait une « crise d'apprentissage » et auquel nous étions opposés. Nous devons définir les résultats que nous visons. C'est le but de la stratégie, mais le texte n'est pas suffisamment clair à ce sujet.

Bailleur 3 : Renforcer la planification et la mise en œuvre sexospécifique pour avoir un impact à l'échelle du système éducatif. Mobiliser une action et des financements concertés et réaliser des investissements de manière efficace et efficiente pour appuyer des changements transformationnels. Adapter et apprendre pour promouvoir des résultats en matière d'investissements et à grande échelle.

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

OSC 3 : Le corps enseignant est favorable, sous réserve de modifications, à la proposition actuelle concernant les objectifs au niveau des pays. Nous sommes préoccupés par la focalisation étroite sur la planification. Il est important de disposer d'un bon plan sectoriel (nous pensons que la planification doit déboucher sur un plan), mais il doit être associé à d'autres éléments essentiels pour que la politique publique porte ses fruits, à savoir le suivi et l'évaluation. Notre expérience de l'examen des plans sectoriels dans les PDP montre que les PSE ne sont pas toujours réalistes, ne proposent pas toujours des interventions correspondant aux problèmes ou au diagnostic du secteur et ne prévoient pas toujours des ressources humaines et financières adaptées aux besoins du système. Les plans devraient être conçus pour répondre aux besoins réels du secteur éducatif d'un pays, et non pas principalement pour attirer des financements. Nous pensons également qu'il est important de souligner qu'une action et des financements coordonnés devraient permettre des changements tels que ceux définis au niveau des pays, grâce à un dialogue approfondi sur les politiques éducatives. Conscients que ces politiques se concrétisent sur le terrain, tous les jours, loin du siège du ministère de l'Éducation ou des bailleurs de fonds, nous proposons le texte suivant : Renforcer la planification, (ajouter : le suivi et l'évaluation) pour un impact systémique. Conscients que l'appropriation des pays est essentielle et doit être clairement stipulée, nous proposons le texte suivant : Action et financements concertés pour appuyer (ajouter : la réalisation de priorités/buts/ambitions définis à l'échelon national). (supprimer : des changements transformationnels).

Bailleur 2 : Objectif 1 : d'accord ; objectif 2 : d'accord ; objectif 3 : Remaniement proposé : Adapter et apprendre (pour assurer la réalisation efficiente et efficace des résultats du PME).

Bailleur 6 : – Renforcer la planification pour un impact systémique – [Les investissements du PME] mobilisent une action et des financements concertés pour appuyer des changements transformationnels [au niveau des systèmes éducatifs nationaux] – Adapter et apprendre pour promouvoir des résultats [en matière d'investissements et] à grande échelle.

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Organismes multilatéraux 1 : 1. Renforcer le système éducatif grâce à la planification sectorielle et à la mise en œuvre des politiques ; 2. Favorable. 3. Adapter les innovations pour démultiplier les résultats.

D'une manière générale, il est difficile de voir un lien logique entre les objectifs proposés et le but proposé si les premiers doivent définir comment le PME travaillera pour atteindre le second. Par exemple, les expressions « accélérer les résultats de l'apprentissage » et « XXI^{e} siècle » du but proposé ne sont pas reprises dans les objectifs. Plus fondamentalement, il est difficile de s'exprimer sur les objectifs proposés, formulés avant la pandémie de Covid-19, avant la diffusion des conclusions de l'évaluation sommative indépendante (ISE) et, surtout, avant l'approbation par le Conseil de l'énoncé final de l'ambition stratégique. Il est important que le PME maintienne son engagement envers l'ODD 4 et le programme Éducation 2030 ainsi que le renforcement de l'ensemble du système éducatif. Des PSE efficaces, son aspect visionnaire, sa capacité à rassembler les parties prenantes, le leadership et l'appropriation des pouvoirs publics, son caractère sectoriel, sont des éléments clés de l'approche systémique du PME. « Renforcer le système éducatif » impliquerait également de renforcer les capacités des PDP et de développer la résilience dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19. D'autre part, l'énoncé proposé vise à renforcer uniquement la planification et non la mise en œuvre. La définition de « planifier » (diagnostic des problèmes et identification des solutions permettant d'accélérer les progrès) ne prévoit toutefois pas une approche sectorielle de l'éducation et il convient de veiller à éviter une approche axée sur les projets. « 3. Adapter et apprendre pour promouvoir des résultats à grande échelle » est vague et peu mobilisateur. L'idée de tirer des enseignements des réformes/innovations pilotes aux fins d'adaptation/de changement à l'échelle du système est louable, mais pas nouvelle. D'autre part, cet objectif semble davantage concerner la « mise à l'échelle » que la « pérennisation » des résultats.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Organismes multilatéraux 2 : Plusieurs séries d'observations ont été fournies sur les composantes de la stratégie depuis l'élaboration des documents préparatoires à la retraite du Conseil (sondages d'opinion, ISE, sondage sur la vision, la mission, le but, etc.). Les circonstances actuelles ne permettant pas d'examiner toutes les composantes de la stratégie en une seule séance, à la suite de laquelle toutes les composantes seraient révisées, il s'ensuit que le processus d'examen de ces composantes devrait également être révisé. Pour que ce processus soit efficace (plutôt que circulaire), il est recommandé de réviser chaque composante en tenant compte des observations fournies avant que la suivante ne soit soumise aux groupes constitutifs aux fins de consultation. Il s'ensuit que les objectifs devraient être remaniés sur la base des observations fournies sur la vision, la mission et les buts.

Les concepts « planifier », « appuyer » et « pérenniser » ne sont pas nouveaux. Par exemple, l'analyse sectorielle de l'éducation consiste déjà à planifier ou à établir un diagnostic. Si le but est de réduire les travaux de planification assumés par les pays, cet énoncé n'aura pas l'effet escompté. Le problème soulevé par la planification n'est pas qu'elle n'est pas utile en soi, mais que les processus associés sont lourds pour les pays. Ce problème doit être corrigé pour réduire la charge de la planification pour les pays afin que les efforts puissent se concentrer sur la mise en œuvre.

Les objectifs sont censés mettre en œuvre le but et être mesurables. L'énoncé actuel du but est spécifique, mais les objectifs sont généraux. Ils devraient être inversés. Les objectifs proposés s'apparentent plus à des stratégies visant à atteindre le but. En particulier, il convient de préciser comment les objectifs proposés mettent en œuvre la priorité sur les compétences du XXI^{e} siècle fixée dans le nouvel énoncé du but et, en particulier, la résilience en tant que nouvelle priorité essentielle dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Organismes multilatéraux 2 (suite) :

Objectif 1 : L'ISE et plusieurs autres consultations ont indiqué que le PME doit réorienter ses priorités de la planification à la mise en œuvre des politiques et au renforcement des capacités des systèmes en matière de mise en œuvre. Le mot « planification » dans l'énoncé actuel de l'objectif, bien que bien intentionné, est une fausse piste pour les partenaires. Pour démontrer la prise en compte des observations des partenaires et PDP, il est recommandé de reformuler l'objectif 1 en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes et la mise en œuvre des politiques. Nous proposons que la planification devienne une sous-composante de cet objectif.

Objectif 2 : Des précisions sont nécessaires concernant la différence entre cet objectif et l'objectif intermédiaire, car ils sont tous deux axés sur la mobilisation des partenaires et sur un meilleur financement. Alors que l'objectif 2 vise le niveau national et l'objectif intermédiaire le niveau mondial, ils ont la même cible, mais à des niveaux différents. Nous proposons de les fusionner et de définir les rôles et les responsabilités des différents niveaux du système.

Objectif 3 : Là encore, on observe un chevauchement entre cet objectif et l'objectif intermédiaire, les deux étant axés sur l'apprentissage et l'adaptation grâce à l'apprentissage. Voir la recommandation relative à l'objectif 2.

Secteur privé : Renforcer [la planification pour un] l'impact systémique. (Nous pensons que le premier objectif devrait être « Renforcer l'impact à l'échelle du système. ») « [Apporter] un changement transformationnel. » « [Apprendre et s'adapter] pour promouvoir des résultats à grande échelle. »

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 1 : « Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques pour un impact systémique sur le secteur de l'éducation. » (Cet ajout permet d'inclure l'idée que le PME doit ajuster ses exigences tout en assurant un meilleur alignement sur les plans nationaux existants et orienter des ressources vers l'appui à la mise en œuvre. Un accompagnement technique devrait être prévu pour la phase de planification et la phase de mise en œuvre). « Action et financement concertés pour appuyer des changements transformationnels en vue d'atteindre une éducation de qualité pour tous. » (Il serait pertinent de rappeler l'objectif principal en précisant la volonté de permettre une éducation de qualité accessible à tous.) « Apprendre et adapter pour gagner en efficacité et promouvoir des résultats à grande échelle. » (L'inversion des termes « adapter » et « apprendre » permet de mieux traduire la logique selon laquelle l'apprentissage conduit aux adaptations (plutôt que l'inverse) La dimension d'efficacité, existante dans l'objectif en vigueur, gagnerait à être reprise ici pour souligner le besoin constant de réadaptation des processus de façon à mieux répondre aux attentes, accélérer les procédures d'allocation, et obtenir de meilleurs résultats sur le long terme). [English version] · Strengthen policy planning and implementation for system-wide impact on the education sector · Mobilize coordinated action and financing to enable transformative change to achieve quality education for all · Learn and adapt to gain efficiency and drive results at scale

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **non favorable**

Fondations privées : En l'absence de dialogue approfondi au sein du Conseil, il nous est difficile de soutenir les objectifs proposés ; nous rejetons notamment l'idée que le plan sectoriel de l'éducation ne soit plus requis. Les PSE sont un élément essentiel du modèle opérationnel du PME et présentent de nombreux avantages (comme en attestent les PDP), de la mobilisation d'un ensemble élargi de partenaires à la collecte de fonds. Il est également important de noter que les mécanismes KIX et EOL devaient reposer sur le processus PSE. Bien que ce processus pose des problèmes, ceux-ci devraient être examinés de plus près et des solutions devraient être trouvées avant de supprimer les PSE en tant qu'élément essentiel des objectifs au niveau des pays. Si ces plans ne sont « pas réalistes », alors l'exigence du PME concernant des « plans sectoriels de l'éducation crédibles » devrait garantir qu'ils sont réalistes et visent à avoir un impact systémique.
Si ce changement supprime les PSE en tant qu'exigence du modèle de financement du PME, nous le déconseillons et aimerions savoir comment les solutions proposées répondent de manière adéquate aux objectifs d'un plan sectoriel : i) l'engagement des parties prenantes, le dialogue national et une vision large et partagée du rôle de l'éducation et de la manière dont elle doit être transformée pour répondre aux besoins et aux aspirations du pays (une sorte de contrat social pour l'éducation) ; ii) une vision à plus long terme pour l'ensemble du secteur (et pas uniquement pour l'éducation de base), accompagnée du renforcement des capacités et des besoins de financement envisagé de manière réaliste, pour passer d'une phase à l'autre et pour renforcer les interconnexions entre les différents niveaux du système éducatif.
Concernant l'objectif 1, nous réitérons donc nos observations antérieures concernant l'importance critique de maintenir la planification sectorielle nationale, en tant que processus inclusif qui rassemble tous les acteurs et produit une vision négociée et largement soutenue de l'éducation, reposant sur ses analyses et examens qui sont essentiels pour bâtir des systèmes éducatifs plus solides et équitables.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **non favorable**

Fondations privées (suite) :

Le plan de mise en œuvre de l'objectif 2 (Action et financements concertés pour appuyer des changements transformationnels) devrait clairement aborder :

i) quelles structures nationales permettent une telle action concertée (à ce jour, il s'agit du groupe local des partenaires de l'éducation, défini comme la plateforme nationale, large et inclusive, de concertation et de coordination du secteur de l'éducation). Il est décevant que les nouveaux objectifs au niveau des pays ne mentionnent pas clairement (et, donc, ne soulignent pas l'importance de) l'amélioration des niveaux de transparence et de responsabilité mutuelle, conformément à l'« ERP à la puissance dix ». Nous pensons qu'un mécanisme GLPE plus solide, plus inclusif et plus substantiel, avec des niveaux de responsabilité mutuelle accrus dans tous les domaines (gouvernement, AP, bailleurs, société civile, secteur privé), pourrait également contribuer à ce que les exigences du PME ne soient pas considérées comme imposées de l'extérieur, mais plutôt comme des valeurs convenues conjointement, qui privilégient le renforcement du droit à l'éducation dans le contexte spécifique du pays.

ii) comment une action et des financements concertés peuvent être renforcés et facilités par des bailleurs non traditionnels. Il conviendrait à cette fin de réfléchir aux enseignements tirés des occasions manquées afin que le PME puisse mieux identifier, comprendre et exploiter l'ensemble des actifs disponibles grâce à son unique modèle de partenariat. Le déploiement du KIX, conçu avec l'importante contribution des fondations, notamment dans le but de susciter leur engagement en faveur des objectifs thématiques et régionaux du PME, est un exemple pertinent d'occasions manquées (impact sur les pays et temps perdu à élaborer des requêtes) lorsque les membres ne sont pas impliqués.

Observations : **non favorable**

Bailleur 4 : Nous avons du mal à saisir l'idée maitresse des différents objectifs et il aurait été bon d'inclure des exemples d'indicateurs. Leur sens devrait toutefois se préciser au cours des prochaines semaines, lorsque nous nous pencherons sur les questions de mise en œuvre. Nous n'avons donc pas de suggestions concrètes concernant le texte et souhaitons attendre de saisir pleinement l'intention des objectifs proposés. D'une façon générale, le libellé des objectifs actuels est plus concret, et nous aimerions que l'accent soit davantage mis sur les plus marginalisés et sur le partenariat.

Les nouveaux objectifs proposés au niveau des pays mettent moins l'accent sur le partenariat et davantage sur les résultats. La création et le développement de partenariats permettent de renforcer les capacités et l'apprentissage mutuel. Comment le PME entend-il mesurer les partenariats et la responsabilité mutuelle dans le cadre des nouveaux objectifs au niveau des pays ? Nous aimerions avoir des précisions à ce sujet et savoir si cet aspect pourrait être couvert par les objectifs intermédiaires. Un grand nombre des exemples de mesures nécessitent une capacité gouvernementale importante, tant humaine qu'organisationnelle, pour garantir la participation et le leadership. Les objectifs intermédiaires n'indiquent pas vraiment comment le PME entend soutenir cet aspect dans les pays partenaires. Ce point est particulièrement important dans les PMA et les PFR où les capacités peuvent être faibles.

Observations : **non favorable**

OSC 2 : Nous ne sommes pas favorables à la proposition actuelle. Nous avons indiqué ci-dessous les éléments du libellé actuel que nous recommandons de conserver, ainsi que d'autres qui devraient être ajoutés. Dans l'ensemble, nous préférons le libellé actuel et pensons qu'il devrait servir de point de départ. Vous trouverez donc ci-dessous quelques observations et considérations basées sur ce libellé.

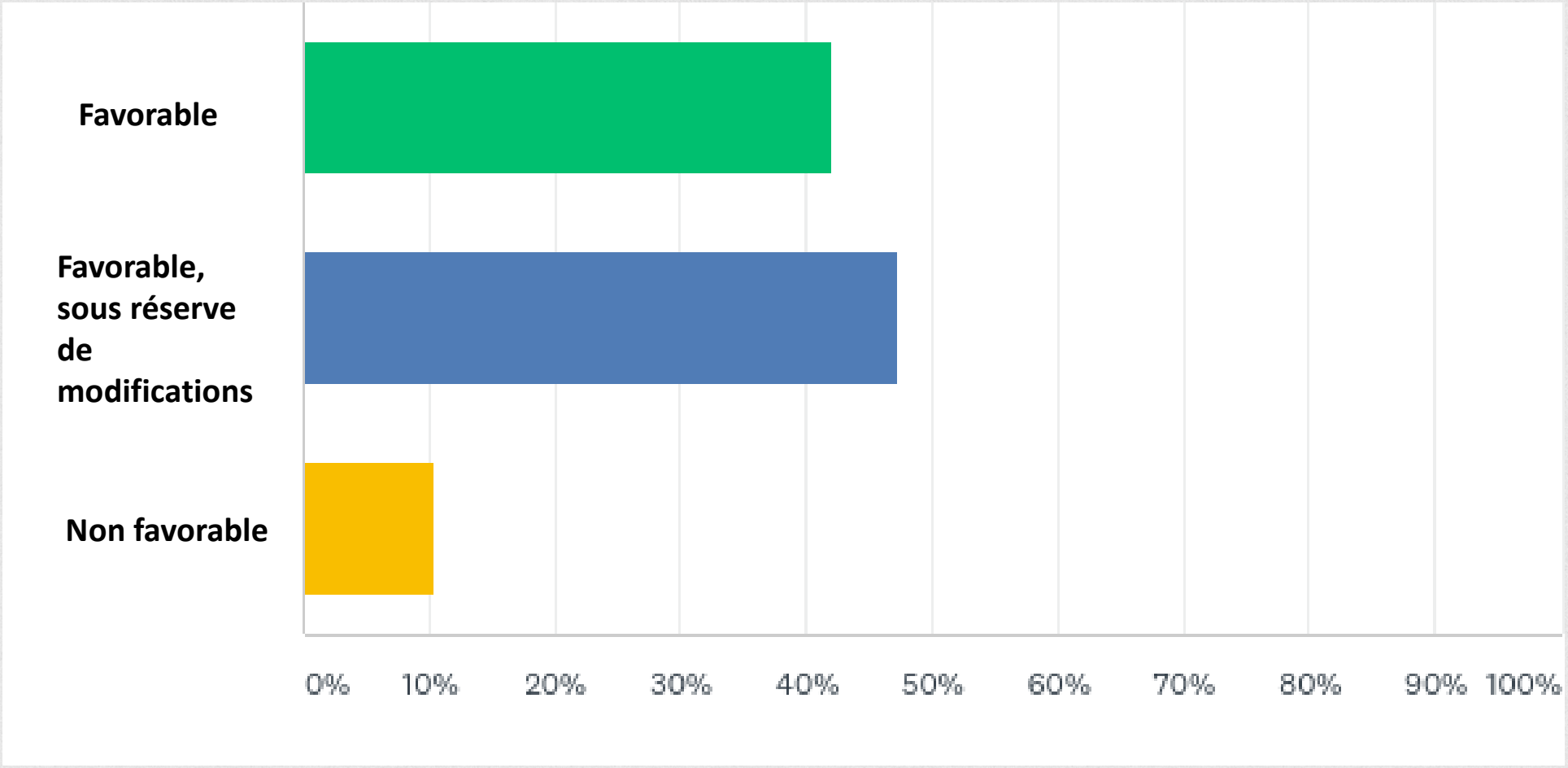
1. « Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation. » Il nous semble essentiel de conserver la référence à la « planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation », car l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation doit continuer d'être un pilier et une exigence du PME. Comme le souligne l'ISE, de nombreux PDP ont produit des PSE de haute qualité avec la participation des acteurs des GLPE, ce qui a été jugé essentiel lors de la réunion du Conseil de décembre. Le PME devrait s'appuyer sur ses atouts, parmi lesquels figurent les PSE. Si une partie de la planification nationale n'est toujours pas optimale dans tous les cas, le PME devrait s'efforcer d'améliorer le processus. De plus, c'est dans le plan sectoriel de l'éducation que l'ODD 4 peut être énoncé. Par ailleurs, nous recommandons fortement d'ajouter le mot « PUBLIC », car il s'agit d'une orientation fondamentale de l'action du PME. Ainsi que « PILOTÉ PAR LES PAYS », qui a été réitéré en particulier par les PDP lors de la réunion du Conseil de décembre.
2. Encourager la responsabilité mutuelle par une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi inclusifs. Nous estimons que la « concertation sur l'action à mener et [le] travail de suivi inclusifs » sont des éléments essentiels pour progresser, car ils représentent l'un des aspects fondamentaux du PME en tant que partenariat, à savoir promouvoir une concertation inclusive et productive entre tous les groupes constitutifs, dont les OSC. Nous recommandons d'être plus explicite concernant la concertation inclusive, mais aussi « PARTICIPATIVE ». Nous recommandons également de mettre davantage l'accent sur l'existence de systèmes de contrôle plus solides en vue de la mise en œuvre effective du plan sectoriel.

Observations : **non favorable**

OSC 2 (suite) : 3. Veiller à l'efficience et à l'efficacité de la mise en œuvre de l'aide du PME. Nous pensons que « l'efficience et […] l'efficacité de la mise en œuvre » sont importantes, mais que la mise en œuvre doit s'appuyer sur les principes fondamentaux d'« ÉQUITÉ » et de ne « LAISSER PERSONNE À LA TRAÎNE ». Il est impératif d'encourager davantage le financement intérieur, d'où l'importance de conserver le critère de financement minimum de l'éducation dans le nouveau plan stratégique du PME.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Votre groupe constitutif appuie-t-il l'objectif intermédiaire proposé pour la prochaine stratégie du PME ?



GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **favorable**

Afrique 3

Afrique 2

Bailleur 3

Afrique 1

Bailleur 2

EEMECA

Organismes multilatéraux 3

LAC

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Bailleur 5 : Nous aimerions que la section sur l'organisation d'apprentissage stipule clairement « encourager les éléments factuels ».

Fondations privées : Concernant l'objectif intermédiaire relatif au financement, compte tenu des consultations et des discussions longues et approfondies menées avec le groupe des fondations privées au cours des 1 à 2 dernières années, le rôle et les moyens concrets pouvant être utilisés par les bailleurs non traditionnels pour soutenir le partenariat devraient être clairement définis dans le document de stratégie final, en s'inspirant de la stratégie sur le secteur privé et des autres discussions qui ont eu lieu à ce jour.

OSC 1 : Nous ne sommes pas opposés au texte, mais de quels « résultats » parlons-nous ? En l'absence d'accord sur la mission et la vision, l'orientation semble très floue. Nous devons définir une orientation pour nos résultats et cette question doit être examinée de plus près.

OSC 3 : Le corps enseignant soutient l'objectif intermédiaire proposé, sous réserve de modifications. Nous pensons que la proposition de mettre l'accent sur la mobilisation des « partenaires mondiaux » est trop restrictive car, en tant que partenaires mondiaux, nous devons mobiliser les partenaires aux échelons national et local pour opérer des changements. Nous proposons les modifications suivantes, étant d'avis que les systèmes éducatifs ne seront durables que lorsque les acteurs nationaux prendront l'initiative : Mobiliser les partenaires mondiaux (ajouter : et locaux) (ajouter : pour accroître les) ressources (ajouter : et, supprimer : pour) obtenir des résultats (ajouter : durables).

Observations : **favorable, sous réserve de modifications**

Organismes multilatéraux 1 : Formulation proposée : « Mobiliser l'expertise et les ressources des partenaires mondiaux pour obtenir des résultats ». COMPOSANTES : 1) Mettre « Financement » en premier ; 2) « Capacités stratégiques » n'est pas clair ; les capacités de qui ? Nous proposons de le remplacer par Renforcement/développement des capacités.

Organismes multilatéraux 2 : Nous approuvons le concept d'objectif intermédiaire, mais son libellé actuel présente un chevauchement important avec les objectifs 2 et 3. Il doit donc être révisé.

Bailleur 6 : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats [concernant l'amélioration des résultats d'apprentissage des enfants dans les pays partenaires du PME].

Secteur privé : « [Permettre] aux partenaires mondiaux [d'obtenir] des résultats ».

Bailleur 1 : « Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats. » [English version] Mobilize global and national partners and resources for results (Cet ajout permet d'inclure la dimension contextuelle et de renvoyer aux composantes de responsabilité mutuelle/ plaidoyer/ financement domestique, l'aspect des financements domestiques restant clef pour les systèmes éducatifs pérennes.) Composantes : 1 Responsabilité mutuelle 2 Capacités stratégiques 3 Un partenariat apprenant 4 Plaidoyer 5 Financement DONOR 1 considère également que la priorisation de ces composantes pourrait être revue. En effet, pour obtenir de meilleurs résultats, le PME devra faire de l'assistance technique (que nous estimons déclinée sous la dénomination des « capacités stratégiques ») l'une de ses priorités phares de la prochaine stratégie. Par ailleurs, si le plaidoyer revêt une étape importance pour mobiliser des financements, les moyens alloués à cette composante ne devraient pas être surestimés ; l'essentiel de l'action du PME doit en priorité s'articuler avec les 3 premières composantes.

Observations : **non favorable**

Bailleur 4 : Les objectifs actuels nous semblent plus clairs et plus faciles à mesurer. L'augmentation du financement devrait faire partie des objectifs intermédiaires et on ignore pourquoi l'objectif intermédiaire proposé fait uniquement référence aux partenaires mondiaux. De plus, l'accent devrait être mis sur les facteurs favorables et nous ne comprenons donc pas pourquoi les « résultats » sont mentionnés. Concernant les autres composantes à inclure, nous proposons les deux suivantes : Financement accru ; Rôle du PME dans l'architecture de l'aide mondiale.

OSC 2 : Nous sommes fort préoccupés par la suppression de la référence au Partenariat et à son renforcement. Parallèlement, les principaux points de référence associés aux objectifs actuels devraient être conservés, à savoir : « Accroître les contributions des bailleurs de fonds au PME » ; et « Les financements du PME sont alignés sur les systèmes nationaux ». En outre, la référence à la mobilisation de « partenaires… à l'échelle mondiale » est problématique à deux égards : premièrement, elle ignore les liens entre les sphères mondiale, régionale et nationale ; et deuxièmement, elle ne précise pas quels partenaires mondiaux doivent être mobilisés. Il s'agit là d'un débat politique qui devrait avoir lieu au niveau du Conseil.

Observations complémentaires

GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

D’autres composantes devraient-elles être incluses ?

Bailleur 5 : Coordination, complémentarité et valeur ajoutée du PME dans l’architecture éducative mondiale

Afrique 3 : Partage des données et des expériences

Fondations privées : Étant donné que cette partie de la stratégie concerne les *Modes de travail*, il serait nécessaire (et utile) d’annexer un tableau indiquant en quoi ce nouveau mode de travail diffère de ce qui a été mis en place sur le plan opérationnel, en illustrant le changement ou l’évolution générale du fonctionnement du PME dans le cadre d’un nouveau modèle, pour nous permettre de mieux évaluer les incidences politiques et pratiques de ces changements.

OSC 1 : L’égalité, l’égalité des sexes, l’inclusion, l’intégration des personnes handicapées et la qualité doivent figurer dans ce texte, peut-être au niveau des composantes.

OSC 3 : – Transparence – Démocratie et participation – Dialogue social et politique – Réactivité

Organismes multilatéraux 1 : Renforcement/développement des capacités. Le manque de capacités compromet tous les objectifs et doit être traité comme une priorité transversale.

OSC 2 : Les composantes proposées sont incluses dans les réponses susmentionnées.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

D’autres composantes devraient-elles être incluses ?

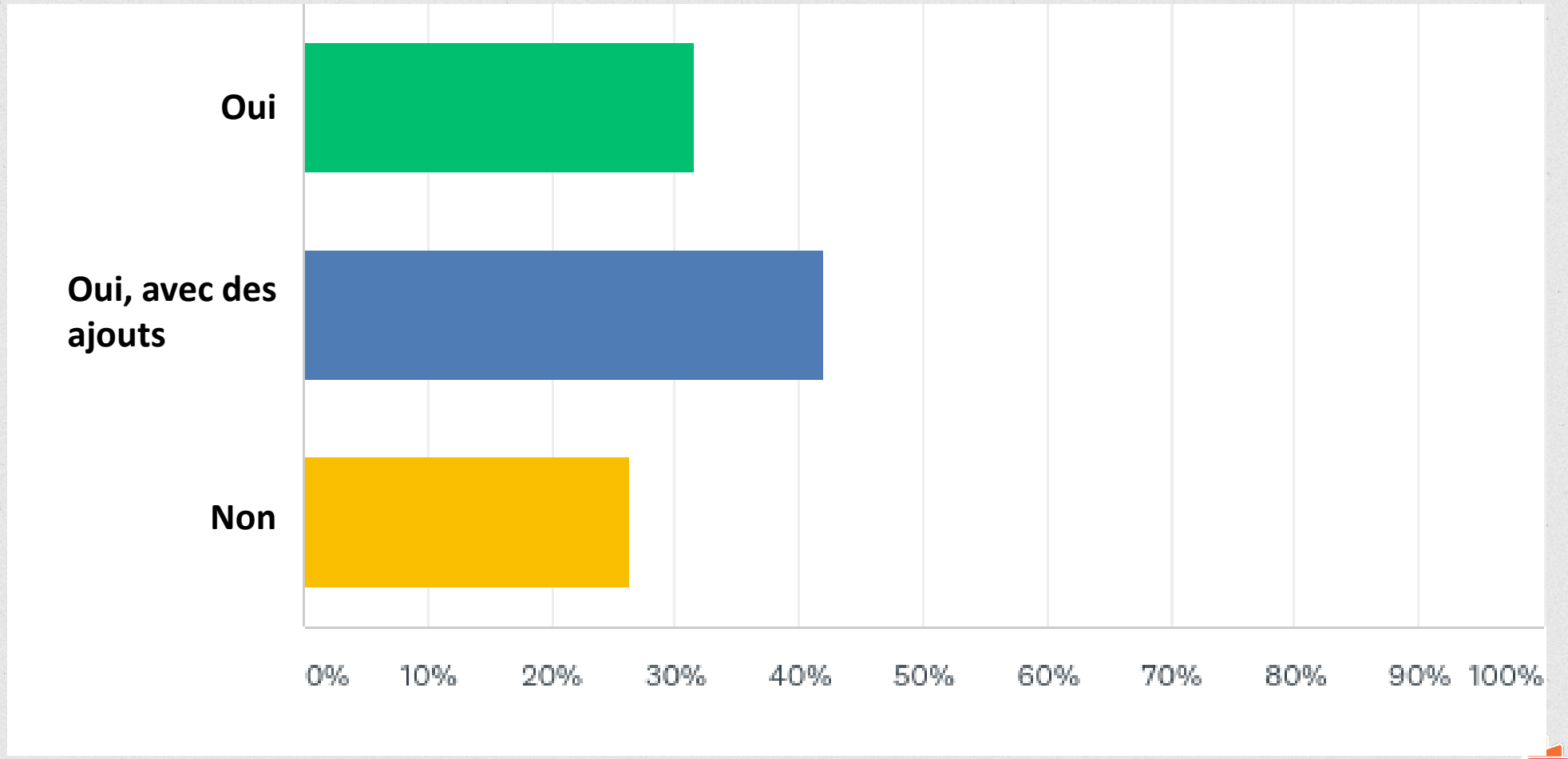
Bailleur 6 : Les cinq composantes proposées sont générales et présentent de multiples facettes. Personne ne s’y opposerait, mais une plus grande clarté sur leur contexte et leur éventuelle interprétation pourrait être nécessaire pour éviter les problèmes ultérieurs. Par exemple, concernant le « Plaidoyer », notre approche serait probablement différente de celle des autres et, concernant le « Financement », nous pensons qu’il ne s’agit pas toujours de l’augmenter, mais plutôt d’améliorer l’utilisation des ressources existantes. Les aspects pratiques de ces composantes sont importants et doivent être plus descriptifs pour que tout le monde soit sur la même longueur d’onde.

Afrique 1 : Fourniture d’infrastructures scolaires faciles à utiliser.

Secteur privé : Oui, nous aimerions inclure « Efficacité et urgence » comme composantes supplémentaires.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

S’agissant de la diapositive 4, pensez-vous que les objectifs proposés permettront de faire avancer les priorités du Partenariat ?



Ont répondu « Oui »

Afrique 3

Bailleur 2

EEMECA

Organismes multilatéraux 3

LAC

Afrique 2

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Ont répondu « Oui, avec des ajouts »

Bailleur 5 : L'accent sur l'égalité des sexes doit être aussi large que possible. – La dimension « inclusion » doit apparaître plus clairement et plus fortement dans l'ensemble de la proposition, soit en soulignant son importance dans les différents objectifs, soit en tant que domaine prioritaire spécifique du Partenariat. Le PME doit être fermement engagé en faveur des enfants les plus marginalisés, les plus vulnérables, ou handicapés, qui risquent d'être laissés pour compte. – L'objectif 1 devrait inclure le soutien à l'élaboration de politiques nationales à l'égard des enseignants. – En ce qui concerne l'objectif 2, des précisions sont nécessaires concernant la manière dont les « financements basés sur les résultats adaptés au contexte local » et les « incitations » seront utilisés dans le cadre de la prochaine stratégie. Des informations sont également nécessaires sur les financements basés sur les résultats, les investissements mixtes et d'impact dans l'éducation et les avantages de cette approche compte tenu des principales priorités du PME.

Fondations privées : 1**.** Concernant le financement intérieur : Si le Secrétariat recommande de supprimer les exigences de 20 % du budget (et 45 % du budget de l'éducation consacré à l'éducation de base en l'absence de SPT), nous pensons qu'il doit le justifier clairement et expliquer comment l'engagement politique à progressivement assurer le droit à l'éducation grâce à l'augmentation des dépenses (indicateur important) peut être évalué, et comment le souci d'équité (indicateur indirect de 45 % pour l'éducation de base) peut être remplacé par d'autres indicateurs qui mesurent mieux la gestion de l'équité. Les énoncés actuels (diapositive 4 de la présentation) ne sont pas clairs sur ces points, alors que le financement intérieur a été désigné comme une priorité dans toutes les discussions sur la stratégie menées à ce jour. Nous aimerions avoir des explications complémentaires sur la phrase « Renforcer le dialogue sur le financement national au niveau des pays en intervenant de manière différenciée dans chaque contexte » et l'expression « approche différenciée ». Les énoncés actuels ne soulignent pas que le financement intérieur est une condition essentielle pour bénéficier du soutien du PME, et nous ne pouvons donc pas les approuver.

Ont répondu « Oui, avec des ajouts »

2. Il est important que le principe selon lequel les enseignants doivent avoir plus de poids au niveau national apparaisse plus clairement dans l'explication de « Faire en sorte que les enseignants et les directeurs d'écoles participent efficacement au dialogue sectoriel » dans le cadre du domaine prioritaire « Enseignants et enseignement ».

3. Nous sommes favorables à ce que la prochaine stratégie mette davantage l'accent sur l'éducation de la petite enfance et en fasse une priorité. Il faudrait donc envisager de porter à 10 % le taux actuel des financements de l'éducation du PME consacrés à l'EPE dans les pays partenaires (comme l'a récemment annoncé la campagne Theirworld) ; d'exiger que tous les nouveaux plans sectoriels nationaux incluent l'EPE ; et d'imposer que les gouvernements nationaux donnent la priorité à l'investissement intérieur dans l'EPE dans le cadre des plans sectoriels et des engagements de financement intérieur. À cette fin, il sera essentiel d'orienter les systèmes éducatifs vers une vision holistique de l'apprentissage, vers la mise en œuvre d'approches centrées sur l'enfant et vers l'acquisition par les jeunes enfants de l'ensemble des compétences fondamentales, notamment sociales et émotionnelles, dont ils auront besoin pour vivre et assurer leur subsistance.

4. Nous sommes également favorables à une définition plus précise des priorités axée sur les compétences nécessaires dans la vie courante, notamment les compétences sociales et émotionnelles, et les résultats d'apprentissage holistiques.

5. La réduction du nombre d'enfants non scolarisés devrait rester une priorité. Les requêtes des pays devraient inclure des stratégies claires ciblant ce problème.

Ont répondu « Oui, avec des ajouts »

OSC 1 : Tous les membres du Conseil reçoivent actuellement de nombreux courriels de différents membres du Secrétariat du PME concernant la stratégie et d'autres questions urgentes. Il serait très utile de ne pas avoir à chercher dans les courriels la présentation à laquelle le sondage fait référence et de pouvoir trouver le texte directement dans le sondage. Les objectifs ne mentionnent pas l'égalité des sexes, l'accès des plus marginalisés, ni la qualité (qui concerne les enseignants et l'enseignement). Les objectifs proposés sont plus généraux et ne font pas le lien avec le texte approuvé par le Conseil ni avec la mission et la vision générales du PME.

OSC 3 : Les enseignants et l'enseignement. Objectif 1, point 3 : « Tirer les leçons des évaluations des acquis et collecter des données sur la qualité de l'enseignement ». Nous déconseillons vivement d'indiquer que les évaluations des acquis peuvent fournir des informations directes et valables sur la qualité de l'enseignement. L'évaluation des acquis et la qualité des enseignants sont importantes, mais la première n'a pas pour objet d'évaluer la seconde. Dans ce contexte, nous proposons de conserver comme domaine prioritaire « Collecter des données sur la qualité de l'enseignement », pour que des outils et des méthodes adéquats soient prévus. Objectif 2, point 1 : « Faire en sorte que les enseignants et les directeurs d'écoles participent efficacement au dialogue sectoriel ». Le rôle du PME devrait être de veiller à ce que les enseignants et les directeurs d'écoles puissent participer au dialogue sur les politiques éducatives, et non d'évaluer l'efficacité de leur participation. Nous proposons donc, par souci de clarté : « Faire en sorte que les enseignants et les directeurs d'écoles puissent participer efficacement au dialogue sectoriel ».

Bailleur 3 : Il est important de ne pas perdre de vue les investissements que le PME réalise lui-même et de veiller à ce qu'ils soient ciblés, spécifiques, équitables et axés sur les résultats. Nous aimerions également que l'on s'attache davantage à garantir l'accès des plus marginalisés, notamment des enfants réfugiés et déplacés.

Ont répondu « Oui, avec des ajouts »

Bailleur 1: DONOR 1 considère que les 3 priorités envisagées par le Secrétariat (genre, financement domestique, enseignement et enseignants) sont les bonnes et que les pistes esquissées dans le tableau de la diapositive 4 sont prometteuses, mais nécessitent davantage d'explications et de discussion quant à leur mise en œuvre concrète, en termes de moyens et de responsabilités. Dans l'attente de telles clarifications, nous souhaiterions d'ores et déjà ajouter et développer les points ci-après dans la déclinaison du plan stratégique : - Sur l'égalité des sexes : mentionner le recours aux outils statistiques pertinents évaluant l'intégration du genre dans les systèmes éducatifs (curricula, orientation scolaire, nombre de femmes enseignantes) et l'inclusion d'une stratégie partenariale avec d'autres acteurs (« Priorité à l'égalité/Gender at the Center » pour le renforcement des diagnostics ; acteurs hors secteur éducatif luttant contre les mariages précoces et le travail des enfants). - Sur les financements domestiques : mentionner les fonds communs comme outil de financement efficace pour l'alignement des financements nationaux. - Sur les enseignants et l'enseignement : mentionner la formation et la rémunération des enseignants ainsi que le renforcement des capacités des cadres pédagogiques (y compris dans les situations de crise pour améliorer la résilience des systèmes éducatifs) et un objectif sur les enseignantes en milieu rural. Dans cette optique, nous considérons que les enseignements de la crise sanitaire COVID-19 devront être tirés en termes de résilience des systèmes et intégrés dans la future stratégie de façon à assurer une continuité dans l'enseignement de qualité et à travailler plus largement sur la résilience des systèmes éducatifs en investissant dans la prévention et la préparation pour faire face aux conflits, crises sanitaires et catastrophes naturelles.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Ont répondu « Oui, avec des ajouts »

Afrique 1 : Donner une forte priorité aux environnements d'apprentissage sûrs pour les élèves

Secteur privé : Nous convenons que les objectifs proposés permettront de faire avancer les priorités du Partenariat. Cela dit, nous nous interrogeons sur la nécessité d'élaborer des détails supplémentaires au-delà des informations déjà mentionnées à la diapositive 4.

GLOBAL PARTNERSHIP for EDUCATION

Ont répondu « Non »

Organismes multilatéraux 1 : Nous ne pourrons répondre à cette question qu'une fois les objectifs convenus. D'une manière générale, les priorités ne doivent pas être transformées en programmes ou en systèmes de financement par projet du PME (« Examiner si le PME devrait mobiliser des financements à l'appui de priorités spécifiques telles que l'éducation des filles »). Le financement du PME devrait reposer sur la mise en œuvre de PSE et d'ESPIG formulés et impulsés par les pays. L'accent mis sur les données est le bienvenu, mais l'importance accordée à la collecte et à la production de données semble démesurée. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer leur utilisation, en particulier par les enseignants. Concernant l'objectif intermédiaire, aucune action ne fait référence au renforcement des compétences, du professionnalisme ou des incitations des enseignants.

Bailleur 4 : Comme indiqué dans nos observations sur les objectifs, il n'est pas tout à fait clair comment/si les objectifs ambitieux peuvent être atteints, et nous avons donc répondu « non ». Nous avons du mal à comprendre les liens entre les objectifs proposés et les mesures à prendre, et comment ces mesures seront mises en œuvre. Nous proposons en outre d'insister davantage encore sur le renforcement des capacités et l'engagement du partenariat afin de veiller à tirer pleinement parti des atouts de tous les partenaires.

Organismes multilatéraux 2 : Il est difficile de répondre à cette question. L'évaluation de l'adéquation entre les objectifs et les priorités devrait tenir compte des observations sur les priorités (fournies lors du dernier sondage) et sur les objectifs (fournies lors du présent sondage). L'adéquation pourra être examinée lorsque de nouveaux énoncés des priorités et des objectifs seront fournis.

Ont répondu « Non »

OSC 2 : Les objectifs proposés, tant nationaux que mondiaux, ne nous semblent pas répondre au mieux aux défis fondamentaux identifiés à juste titre en tant que priorités du partenariat, tels que l'égalité des sexes, le financement intérieur et les enseignants et l'enseignement.

Bailleur 6 : Les initiatives proposées ont un grand potentiel transformateur et intègrent clairement les idées des sondages. Les objectifs (et la diapositive 4) ne mettent pas l'accent sur le renforcement des systèmes nationaux. Comment le PME peut-il mettre en œuvre sa nouvelle stratégie sans mentionner les systèmes nationaux d'éducation ? La diapositive 4 actuelle se concentre sur les composantes plutôt que de présenter une vue d'ensemble. Le rôle des systèmes nationaux et la manière dont le PME les renforcera doivent être explicitement énoncés. Nous proposons par ailleurs des ajouts sur les leviers spécifiques du PME (c'est-à-dire ses financements) et sur les capacités et les rôles des partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie. L'ambiguïté dans ces domaines est responsable des impacts ambigus produits à ce jour. Remplacer « éducation des filles » par « éducation sexospécifique/des filles » : l'évolution de la situation en matière d'égalité des sexes exige une certaine souplesse pour répondre également aux défis, aux mauvais résultats et aux normes concernant les garçons.